

## Bibliodiversité et responsabilité des bibliothèques dans l'écosystème du livre

Journée d'étude, mardi 20 janvier 2026, Bpi-Lumière (Paris)

Ce mardi 20 janvier, Marie Lequeux, administratrice de l'APBFB et représentante de l'association au sein du PILEn, et Laila Boukharta, directrice de l'APBFB, se sont rendues à Paris afin de participer à la journée d'étude « Bibliodiversité et responsabilité des bibliothèques dans l'écosystème du livre ». Voici leur compte rendu.

Cette journée d'étude, co-organisée par la commission PolDoc de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) et la Bibliothèque publique d'information (Bpi), s'inscrit dans le cadre d'un groupe de travail interprofessionnel lancé en 2025 à l'initiative de la Fédération des éditions indépendantes (FEDEI), avec la Sofia, le Syndicat de la librairie française (SLF) et la Fill.

L'objectif annoncé était de **questionner la place des bibliothèques dans l'écosystème du livre et, plus précisément, leur responsabilité dans le soutien à la bibliodiversité, la circulation des idées et la vitalité de l'édition indépendante**. Tout au long de la journée, nous avons entendu des constats, des repères historiques, des mises en perspective politiques, ainsi que des retours d'expériences très concrets.

### 9h20 : Ouverture institutionnelle

La matinée s'ouvre avec David-Georges Picard (directeur adjoint de la Bpi), Hélène Brochard (présidente de l'ABF) et Dominique Tourte (éditeur, référent projet auprès de la FEDEI). D'emblée, la journée est placée sous le signe du **lien entre bibliodiversité, pluralisme et démocratie**, et de la nécessité de renforcer les **coopérations entre bibliothèques, librairies et maisons d'édition indépendantes**.

### 9h30 : Discours introductif de Sylvie Robert, sénatrice

Sylvie Robert, à l'initiative de la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, rappelle que le rôle des bibliothèques dans l'écosystème du livre est indissociable du pluralisme des collections. Les **collections sont présentées comme un socle commun pour l'institution et pour le métier**.

Elle revient sur l'esprit de la loi promulguée en 2021 et sur trois objectifs : **protéger** (notamment la responsabilité des bibliothécaires dans la politique documentaire), **soutenir** (les bibliothèques comme lieux au cœur de la vie des personnes) et **renforcer** (les bibliothèques et les équipes dans leurs missions, valeurs et compétences). Elle rappelle aussi deux repères : les bibliothèques constituent le **premier équipement culturel** en France (*tout comme en Belgique*) et la gratuité d'accès reste un principe essentiel.

Elle exprime ensuite une inquiétude : depuis 2021, le climat politique et social, l'esprit du temps, a évolué et la notion même de pluralisme peut devenir plus difficile à défendre. Elle pose une question frontale : **comment protéger la démocratie d'elle-même ?** Elle évoque la notion de « démocratie militante ».

Enfin, elle insiste sur la **responsabilité** des bibliothèques et des bibliothécaires : **éthique** (nos choix ont des effets sur la filière et les acteurs sont interdépendants), **juridique et politique, et militante** (au sens d'une responsabilité assumée). Dans ce cadre, la **bibliodiversité** apparaît comme une traduction concrète du pluralisme dans les collections, et donc comme un **enjeu démocratique**.

Un rappel marquant est donné sur la concentration : cinq groupes d'édition représenteraient 75 % du chiffre d'affaires de l'édition, avec le risque de voir certains grands ensembles contrôler la création, l'édition, la diffusion et la distribution.

## **10h : Regard croisé sur l'édition en France, repères historiques et enjeux contemporains**

### **Jean-Yves Mollier : repères historiques**

Jean-Yves Mollier (historien de l'édition) pose quelques ordres de grandeur : environ 8 500 déposants ISBN en France, dont près de 4 000 ne déposeraient qu'un titre par an. Il indique aussi qu'environ 125 déposants produiraient la moitié des titres, avec des exemples donnés (Hachette et L'Harmattan autour de 2 000 titres chacun).

Il mobilise la théorie de Stigler (économiste) pour qualifier le secteur d'« oligopole à franges », marqué par une forte concentration. Il ajoute une dimension politique : sans volonté politique, la concentration ne se produit pas.

Il rappelle qu'en 1954 l'édition française était largement familiale et indépendante, à l'exception d'Hachette déjà très concentrée. Il évoque ensuite les rachats

successifs, la montée en puissance de certains ensembles, la proximité de Vincent Bolloré et de Nicolas Sarkozy qui a généré des situations de quasi-monopole et rappelle que l'Union européenne est intervenue à deux reprises, à vingt ans d'intervalle, pour empêcher ces situations jugées inacceptables.

Il souligne qu'Hachette se détache fortement en chiffre d'affaires, devant Editis, puis Média-Participations et Madrigall, avant une rupture avec les groupes suivants. À l'autre extrémité, plusieurs milliers de maisons d'édition indépendantes se partagent les miettes de ce qu'il reste.

Autre point : le chiffre d'affaires des grands groupes ne repose pas uniquement sur l'édition, mais aussi sur la diffusion et la distribution. Le cas Bolloré est évoqué : le rachat du groupe Hachette en 2023 aurait accéléré la diffusion d'une pensée d'extrême droite. Un exemple cité a marqué les échanges : la diffusion du livre de Jordan Bardella en « office à l'aveugle », avec incitation à commander massivement un ouvrage dont l'auteur et le thème étaient cachés, au motif qu'il ferait de « bonnes ventes ».

### **Sophie Noël : que signifie « indépendant » ?**

Sophie Noël (spécialiste des médiations culturelles et des questions d'indépendance) souligne que ces enjeux restent souvent peu travaillés côté bibliothèques, alors même que la **surproduction éditoriale oblige à faire des choix**, dans un cadre de budgets et d'espaces contraints.

Elle insiste sur une idée importante : « édition indépendante » est une notion floue, fréquemment rabattue sur l'image du « petit éditeur ». Or l'indépendance est toujours relative et peut être abordée selon plusieurs dimensions.

Elle propose trois axes : **une dimension juridique et capitaliste** (opposition aux grands groupes, mais avec la difficulté de définir ce qu'est un groupe ; elle cite aussi les dépendances liées à la diffusion, la distribution et les politiques commerciales) ; **une dimension artistique et intellectuelle** (innovation, originalité, engagement, tout en rappelant qu'indépendance ne garantit ni qualité ni créativité) ; **une dimension politique** (contestations, pensées subversives, engagement).

L'indépendance constitue un enjeu, un critère distinctif. Il s'agit d'un statut *héroïsé* par les médias, dont l'exemple de Gallimard qui se présente comme le premier éditeur français indépendant prouve qu'il s'agit aussi d'un argument marketing et commercial pour utiliser cette ambiguïté.

Enfin, elle formule un constat très parlant : publier un livre ne suffit pas pour qu'il existe. *L'égalité des chances n'existe pas pour les livres*. Il y a un écart entre diversité offerte et diversité consommée. Sans médiation, les titres les plus fragiles restent invisibles. Elle met aussi en garde contre les postures de boycott uniforme et invite à maintenir une analyse au cas par cas.

## 11h : Table ronde, responsabilité des bibliothèques et pistes de collaboration

La table ronde réunit Soizic Cadio (Bpi), Delphine Henry (Fill), Guillaume Husson (SLF), Geoffroy Pelletier (Sofia) et Dominique Tourte (FEDEI), avec une modération assurée par Jean-Rémi François (ABF).

Plusieurs interventions convergent : bibliothèques et librairies partagent une **responsabilité dans la défense de l'édition indépendante**, et donc, plus largement, dans la liberté d'expression et la présence du livre sur les territoires. Les échanges rappellent aussi **l'impact économique et les enjeux d'emploi**.

Un point chiffré est avancé : les ventes aux bibliothèques représenteraient environ 14 % du chiffre d'affaires des librairies, voire davantage pour de grandes structures. Ce chiffre évoluerait à la hausse, alors que les ventes en magasin se contractent, ce qui fait des bibliothèques un débouché important pour l'équilibre économique des librairies.

Les marchés publics sont identifiés comme un frein possible au travail avec les librairies de proximité. La question des remises accordées aux bibliothèques est également discutée : la marge des libraires étant faible, la pression économique peut entraîner une déqualification du métier, la variable d'ajustement devenant le personnel.

Côté maisons d'édition indépendantes, la diversité des modèles (autodiffusion, autodistribution, ou délégation à des diffuseurs/distributeurs) rend difficile l'estimation précise des ventes aux bibliothèques. L'idée revient que bibliothèques, libraires et maisons d'édition participent, chacune à leur manière, à « *fabriquer des lectrices et des lecteurs* ».

Les bibliothèques ont aussi une capacité particulière : **conserver et rendre accessibles des livres chers, rares ou à circulation lente**, là où une librairie ne peut pas toujours immobiliser du stock. Les emprunts sont présentés comme moins concentrés que les achats : le prêt permet d'oser l'inconnu, sans risque financier.

La prescription est abordée de manière très concrète : répondre aux demandes, oui, mais sans renforcer mécaniquement la surreprésentation des titres déjà omniprésents. D'où l'intérêt de temps de rencontre entre bibliothécaires, libraires et maisons d'édition pour soutenir la veille, mieux se connaître, se former, et surtout travailler la valorisation : la question n'est pas seulement « est-ce que ça va sortir ? », mais aussi « comment allons-nous le faire vivre ? ».

La bibliodiversité est également posée du côté de l'élagage : que signifie vendre des livres à des réseaux type RecycLivres ? Pensons-nous aux conséquences pour les acteurs de la chaîne du livre ? La nécessité d'une réflexion partagée est formulée.

### **14h : L'autrice et la bibliothèque, témoignage de Claire Dé**

Claire Dé (photographe et plasticienne, autrice de livres jeunesse, notamment aux Grandes Personnes) partage son rapport aux bibliothèques et aux bibliothécaires dans la diffusion et la médiation de son travail.

Elle montre comment les médiathèques peuvent **soutenir une vie d'autrice** au long cours. Le fait d'être publiée au sein d'un même catalogue lui permet de présenter la cohérence de son œuvre. Elle évoque aussi **l'interdépendance avec l'éditeur** : elle n'a jamais publié selon un critère économique et n'a jamais eu à « refaire » un projet pour le rendre rentable. Son editrice le résume : on ne sait jamais si un livre trouvera son public.

Les **médiathèques** sont décrites comme ses **premiers partenaires culturels et leur action dépasse le livre** : expositions, modules, dispositifs de jeu, médiations diverses. Elle indique que les médiathèques représentent environ 80 % de ses partenaires, puis viennent centres culturels, musées, théâtres, collectivités et écoles.

Plusieurs exemples sont donnés. À Vaux-en-Velin (2017-2018), une résidence de création avec la médiathèque et le service petite enfance a conduit, après un an de travail, à la publication d'un album. À Rennes (2021), un laboratoire photographique a permis une succession de studios photo avec des familles, sans objectif de publication : la création suit un cheminement long et un livre est une architecture. Elle évoque aussi des projets « carte blanche » via des médiathèques départementales, comme en Seine-et-Marne, avec la conception d'un module permettant de présenter l'ensemble de ses livres, et un travail avec artisanes, artisans, designer-euses et menuisier-ères. Enfin, elle souligne que même de très

petites médiathèques peuvent accueillir expositions et supports, avec toutefois des contraintes d'espace.

## 14h20 : Retours d'expériences autour de la bibliodiversité

### Médiathèque Hélène Berr : un fonds « maisons d'édition indépendantes »

La médiathèque Hélène Berr présente la **création d'un fonds dédié**, avec l'idée d'un espace où l'on retrouve le plaisir de la recherche, avec des œuvres parfois rares, originales, décalées ou humoristiques, en lien avec des mouvements artistiques variés. Le choix est aussi de mélanger contemporain et plus ancien, et de décloisonner les genres (jeunesse, adultes, musique).

La mise en œuvre a toutefois demandé du temps : méconnaissance de l'univers de l'édition indépendante, difficulté à repérer qui publie quoi, et nécessité d'une veille spécifique (festivals, presse spécialisée, flânerie en librairie). Le fonds s'est construit pas à pas, avec une volonté affirmée de toucher un large public, en trouvant un équilibre entre titres connus et plus confidentiels, livres graphiques, ouvrages épuisés ou largement diffusés. D'autres bibliothèques mènent aussi des expériences de mise en lumière d'une maison d'édition précise, par exemple via le festival « La voix des indés ».

### Association pour l'écologie du livre

L'association pour l'écologie du livre se présente comme un collectif d'environ 300 adhérentes et adhérents, à titre individuel, travaillant sur trois dimensions : **écologie matérielle, sociale et symbolique**.

L'écologie matérielle concerne notamment matières premières, encre, papier, déchets et bilan carbone. L'écologie sociale et économique aborde les conditions de production, le prix du livre, les rémunérations et la gestion des forêts. L'écologie symbolique concerne la bibliodiversité, la place des discours majoritaires ou minoritaires et les imaginaires transmis.

L'association se situe dans une démarche de long terme : construire des alternatives, réfléchir à des solutions et travailler en collectif. Son fonctionnement s'appuie sur plusieurs pôles (recherche-action, formation, édition et sensibilisation, plaidoyer), avec des contenus variés : publications documentaires ou écofiction, carte des alternatives, outils pour repérer l'édition, etc.

Le message final insiste sur la part que chacune et chacun peut prendre, avec des exemples cités comme la « *trêve des nouveautés* » côté librairies ou côté maisons

d'édition. La coopération est présentée comme indispensable et, si la bibliodiversité s'effondre, c'est aussi une part de liberté, de transmission et de diversité du monde qui s'appauvrit. Bibliothécaires et libraires sont décrits comme des digues.

### **Bibliothèques en Seine-Saint-Denis et festival « Hors limites »**

Le festival « Hors limites » est présenté comme un projet porté collectivement par les lieux d'accueil et les forces vives du territoire, avec un esprit de « bande ». Les maisons d'édition indépendantes y sont fortement représentées, sans que cela ait été un objectif explicitement posé au départ. Un principe de soin est transmis aux équipes qui font vivre le festival.

Le festival est coordonné par l'association « Bibliothèques en Seine-Saint-Denis », qui regroupe toutes les bibliothèques du département. L'association compte deux employé·es, un conseil d'administration composé des directions des bibliothèques adhérentes, un bureau, et un dialogue régulier avec les équipes de terrain. Groupes de travail, mutualisation, échanges de pratiques et comités de pilotage sont évoqués comme modalités de fonctionnement.

### **Bibliothèques de Montreuil : formaliser la politique documentaire**

Le réseau de Montreuil explique avoir longtemps travaillé avec peu de formalisation de politique documentaire, avec des choix davantage centrés sur la médiation et la programmation culturelle. Plusieurs constats ont conduit à faire évoluer cette situation.

Le contexte évoqué : concentration éditoriale à visée idéologique et hausse des interpellations d'usagères et usagers sur la présence ou l'absence de documents (exemples cités : Bastien Vivès, demandes d'acquisition de Jordan Bardella et Éric Zemmour). **Sans document de référence, il devenait difficile de répondre de manière claire et cohérente.** D'où la nécessité d'une charte validée par les élu·es, permettant de cadrer les suggestions d'acquisition.

Autre limite : l'impossibilité de quantifier la part d'édition indépendante dans les collections. La ville abrite de nombreuses maisons d'édition indépendantes et les équipes avaient l'intuition de « bien faire », tout en souhaitant le vérifier via une demande de données à la Sofia.

Un groupe de travail adultes/jeunesse a donc été créé pour produire une charte d'acquisition synthétique, adossée à des statistiques Sofia sur les acquisitions des vingt dernières années et à un état fiable des collections.

Montreuil compte de nombreuses librairies et maisons d'édition indépendantes déjà présentes dans la programmation culturelle (exemples cités : Castor Astral, La Ville brûle), avec une volonté de soutenir la création, notamment via des dispositifs de résidence.

Plusieurs objectifs sont mentionnés : **analyser l'impact des concentrations sur l'offre documentaire, définir des principes d'acquisition clairs et transmissibles, et identifier des leviers concrets pour défendre l'édition indépendante dans les collections.** Une ambition est formulée : viser une part d'édition indépendante au-delà du prorata estimé (au-dessus de 13 %), en assumant collectivement une possible baisse de prêt.

Des pistes très concrètes sont citées : travailler les clauses des marchés publics pour les adapter, faire du repérage avec les librairies indépendantes du territoire, et encourager des regroupements pour répondre aux marchés publics. Sont aussi évoqués des temps de travail interprofessionnels (matinées avec des maisons d'édition indépendantes, en jeunesse et en adultes), la programmation d'événements, la participation à « Hors limites », ainsi que des indicateurs pour mesurer l'impact. Un point intéressant concerne enfin le multilinguisme et la présence de maisons d'édition étrangères, notamment francophones, avec l'idée d'acheter aussi des livres en Afrique pour les proposer aux lectrices et lecteurs du réseau.

### **Fin de journée : échanges lors d'un forum professionnel**

En fin de journée, nous avons eu l'occasion d'échanger avec les porteuses et porteurs de projets ayant présenté leurs initiatives lors d'un forum professionnel particulièrement enrichissant.